

Modalités pour l'acquisition des nouvelles tenues des officiels CD74

L'AG 74 ayant validé la proposition du comité Départemental concernant les tenues des officiels de Haute-Savoie, voici les modalités de fonctionnement:

Tous les officiels actifs (chronométrateurs et juges), ayant participé au moins à 3 réunions la saison dernière se verront remettre un ti-shirt gratuitement par le Comité Départemental.

Les juges arbitres et starters eux se verront remettre un polo.

Le bon de commande (ci-joint) rempli par chaque club, devra être envoyé à M-Christine Gaidioz cgaidioz@cegetel.net qui le fera suivre au fournisseur et à la trésorière.

ATTENTION, la commande sera livrée directement au club, donc donner l'**adresse postale, le téléphone et le mail du responsable du club qui réceptionnera la commande.**

Toute commande induira des frais de port de 23€ à régler par le club

Si un officiel désire un 2eme ti-shirt ou polo (pour JA et starter), il sera payant: 9€ le ti-shirt et 14€ le polo, à ajouter sur le bon de commande et compléter le paiement par virement bancaire :

RIB : FR76 3000 3010 8800 0500 1108 368

Code BIC : SOGEFRPP

Dans un 2eme temps vous pourrez refaire une commande par rapport à vos nouveaux officiels, tout en vérifiant qu'ils s'engagent bien, ceci pour les chronométrateurs. Les juges évidemment le sont déjà.

Merci d'avance

M-Christine Gaidioz Responsable de la Commission des officiels 74